

<https://www.snetap-fsu.fr/Greve-des-examens-toujours-pas-de-reponse-du-Ministre.html>



Grève des examens : toujours pas de réponse du Ministre

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : jeudi 13 juin 2019

Date de parution : 12 juin 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole public / privé a adressé au Ministre de l'Agriculture un préavis de grève prenant effet le mardi 11 juin. Ce préavis est une première par le nombre et la diversité des organisations signataires ([CGT-Agri](#) - [Fep-CFDT](#) - [FO-Enseignement agricole](#) - [FO-MFR](#) - [Sea-UNSA](#) - [SUD-Rural territoires](#) - [Sneip-CGT](#) - [Snec-CFTC](#) - [Snetap-FSU](#))

Ce préavis a été déposé dans les 5 jours réglementaires avant le déclenchement de la grève, comme le prévoit l'article L2512-2 du code du travail.

Or, comme le rappelle la circulaire ministérielle sur les droits et moyens syndicaux (instruction du Gouvernement [SG](#) /SRH/SDDPRS/2015-1060) : « Pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier ».

Pourtant alors que les 5 jours ont expiré, nous devons constater l'absence de réponse du Ministre ou de ses représentant-es. Par ce silence, nous prenons acte de son refus de négocier, pire de son mépris pour les revendications portées massivement par les personnels et leurs représentant-es.

Nous appelons donc l'ensemble des personnels à poursuivre et amplifier les actions, pour exiger, de la part du Ministre, l'ouverture de négociations avec l'Intersyndicale de l'EA.

Nous appelons les personnels convoqués, dès mardi, aux différentes épreuves à ne pas se rendre sur les centres d'examens, sur la totalité ou une partie des jours de convocation (pour rappel : « un agent public n'est pas tenu de cesser le travail pendant toute la durée indiquée par le préavis et est libre de cesser ou de reprendre le travail au moment qu'il choisit. »).

Le Ministre porte maintenant seul la responsabilité des perturbations qui auront lieu lors de la période des examens. Mobilisons-nous massivement pour faire cesser ce mépris !

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PUBLIC / PRIVE
TOUTES ET TOUS MOBILISE-ES
TOUTES ET TOUS EN GREVE

**Face à un ministre qui ne veut rien dire,
rien voir, rien entendre ...**

Nous réclamons :

- l'abandon de la modification des seuils de dédoublements des classes, le maintien des moyens, l'arrêt des suppressions d'emplois,
- la modification de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », afin de prendre en compte les spécificités de l'Enseignement Agricole,
- un véritable plan de dépréciation et une amélioration des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

L'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole appelle l'ensemble des personnels de l'EA à ne pas répondre aux convocations aux examens, en l'absence de propositions de sortie de crise.

Elle a déposé à cet effet un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole public et privé, jusqu'au 12 juillet.

